

teté : votre maternité à vous, mères chrétiennes, doit être la source de votre prédestination.

Il faut bien entendre cette parole de saint Paul pour qu'elle soit parfaitement vraie. Comment donc devons-nous l'entendre ? Si nous consultons les Pères de l'Eglise et en particulier saint Jean Chrysostome, guidés par le texte lui-même, ils vont nous répondre que l'apôtre parle ici de la génération morale des enfants, c'est-à-dire de leur éducation, autant que de leur génération physique. En effet, saint Paul après avoir dit : « la femme sera sauvée par la génération des enfants, » ajoute aussitôt : « pourvu que ceux-ci (ces enfants) demeurent dans la foi, dans la dilection et dans la sainteté jointes à la tempérance. » Parole dont le sens est bien celui-ci : Femmes, vous serez amplement récompensées, si les enfants nés de vous perséverent dans la foi et la sainteté.

« C'est que, » dit Mgr Dupanloup, dont vous ne sauriez trop admirer et méditer les beaux enseignements sur cette matière, « être mère, ce n'est pas seulement donner la vie à son enfant ; ce n'est pas seulement le mettre au monde et le déposer dans un berceau ; c'est en faire un homme qui croie en Dieu et soit à la hauteur de tous ses devoirs. Ce qui veut dire, que la maternité dans toute son étendue, consiste à éléver son enfant après lui avoir donné la vie . . . De telle sorte que vos enfants vous doivent pour ainsi dire deux fois la vie ; et cette seconde vie que vous leur donnez par une éducation chrétienne est plus précieuse encore que la première. »

Que si maintenant vous me demandez quand, à quelle époque, commence ce devoir et ce ministère sacré de l'éducation, je vous répondrai avec le même auteur : « Une admirable mère, la mère des Macchabées le savait bien quand elle disait à son enfant : « Je ne sais comment vous avez apparu dans mon sein et par quelle secrète puissance Dieu a formé vos membres, votre vie . . . mais ce que je sais, c'est que c'est Lui qui a fait cela ; c'est par Lui que vous vivez, que vous respirez et c'est Lui que vous devez adorer. » (II. Macch. VII. 22). Parole sublime, pensée féconde, qui devraient être celles de toute mère chrétienne pendant cette période où seule sur la terre elle peut s'occuper de l'enfant qu'elle porte dans son sein.

Oui, les devoirs de la mère envers son enfant commencent à l'heure où pour la première fois elle le sent tressaillir en elle et le sentiment du respect est aussi le premier qui s'impose à son cœur. Cette petite fleur de vie humaine qui vient de s'éveiller demande à s'épanouir

l'u enfanteras
justice offen-
teignant tou-
rge exceptée.
rouve ensuite
à femme chré-
rable que lui
seconde Eve.
en devenant
es enfants ne
l'enfant qu'elle
une éducation
corps mystique
ide fondement
oppées, dès l'o-
mère du genre
appelées aussi,
dempction, vous
nfante, dit No-
s'elle a enfanté,
ans le monde.
du monde et de
temple pour la
ne douce fierté,
ace de Dieu. »

kte de saint Paul
sainte Anne (1) :
.. (1 Tim. II. 15)
uréminente sain-